

INTITULE DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA CLERMONT-FERRAND_2022-1074137_MCF_TPCAU_CAT 2

INTITULE LONG DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maître de Conférences / *Théories et Pratiques de la Construction Architecturale et Urbaine / Catégorie 2*

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Puy-de-Dôme (63)
Adresse	65 rue Dr Bousquet – 63100 CLERMONT-FERRAND

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le Massif Central, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, le nouveau régime climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'effondrement de nombreuses petites centralités, les inégalités sociales criantes sont autant de sujets qui impactent directement le secteur de la construction et de l'aménagement. La crise de la Covid 19 n'a fait que révéler les impasses auxquelles nous sommes confrontés. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur cette crise globale pour mieux armer ses étudiants.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser sa mission, tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de l'animation du débat public, à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence sur deux thématiques transversales qui concernent directement sa biorégion d'implantation, les ruralités et les marges, tout en approfondissant sa pédagogie fondée sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici, et non l'inverse.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet notamment dans deux registres : **pensée trans-scalaire, et expérimentation.**

Deux dimensions pédagogiques caractérisent la pensée transcalaire et plus largement la **culture des interdépendances**. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu, i.e. à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. La seconde traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées grâce à l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'ENSACF approfondit la pédagogie de l'expérimentation : ateliers hors les murs, design build, réhabilitation de l'existant par les stratégies du low-tech, du réemploi, visant la réduction de l'impact environnemental du bâti.

Les quatre Domaines d'Etudes de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école. Ils visent à équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une profonde crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la sensibilisation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'un accent sur les écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e-chercheur.e, architecte. Il.elle interviendra dans le champ TPCAU en cycle de Licence, en cycle de Master et spécifiquement le domaine d'étude Réalités et Expérience, en formation HMONP.

En cycle Licence (Partition indicative)

S2-UE 2.1 – Analyse architecturale – 24hTD

Enseignement encadré en mode atelier et en équipe pédagogique, venant en appui de l'enseignement de projet, il a pour objectif d'initier aux méthodes d'analyse de la forme et de l'espace. Ce travail s'appuie et dépasse l'observation et la description pour développer la capacité des étudiant.e.s à formuler les intentions et logiques du projet analysé. Il permet de construire un corpus de références (maisons conçues au XXème et XXIème siècle) en mobilisant les outils de représentation.

S4-UE 4.1 – Projet d'architecture – 84hTD + 7hTD Voyage

Enseignement du projet architectural, réalisé au sein d'une équipe pédagogique formée de 4 binômes et en atelier, l'objectif pédagogique est de parfaire la maîtrise des outils de représentation et du processus de conception, en développant un projet hybridant les problématiques contemporaines d'habitat collectif, de micro-équipement et d'espace public tout en générant un sentier métropolitain à une échelle plus métropolitaine et territoriale. Un voyage d'étude ouvre à l'expérience de lieux enrichissant le développement des projets.

En cycle Master (partition indicative)

Domaine d'études REX / Réalités & Expérience

Le profil de poste en cycle Master a pour objectif la consolidation du nouveau Domaine d'Etudes REX. Il met en avant les notions de réalités et expérience, face aux changements globaux et actuels et par l'obligation de transformer les logiques conceptuelles et constructives des objets et milieux architecturaux. A travers une approche par expérimentation et mise en engagement des étudiant.e.s., 3 impératifs et enjeux sont explorés : les matières et matériaux, le climat, le temps et cycles de l'architecture.

S7- UE 7.1 – Approfondissement disciplinaire (REX) – 30hTD

Enseignement en équipe, s'insérant dans le déroulé du projet architectural du semestre, permettant et développant des focus, venant enrichir, ouvrir des corpus et méthodes, des ailleurs, des rencontres à des moments de conception du projet, des expériences/expérimentations en cours.

S9- UE 9.1 – Projet (REX) – 75hTD

Encadrement en équipe et sous formes pédagogiques multiples (atelier, workshops, séminaire) du projet architectural. Ce semestre traite de l'enjeu du Temps et cycles de l'architecture.

S10- UE 10.1 – Projet (REX) – 80hTD

Encadrement en équipe et sous formes pédagogiques multiples (atelier, workshops, séminaire) du projet architectural conduisant au PFE, sur les bases d'un sujet et projet défini individuellement ou en équipe par les étudiants, démonstrateur de leur capacité d'engagement à faire expérience dans des réalités.

En HMONP (partition indicative)

Encadrement ADE – 20hTD

Encadrement de candidats à la HMONP, accompagnement sur leur posture, problématique et mémoire/soutenance

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Spécificités du poste

Visant la consolidation en titulaire pour le nouveau et récent D.E. REX, notamment avec une participation et prégnance significative sur plusieurs des semestres du D.E., le.la candidat.e devra proposer dans sa candidature des hypothèses structurantes et pistes enrichissantes démontrant l'intérêt et l'engagement dans cette dynamique.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'ENSACF attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- des réponses ciblées autour des attendus spécifiques de la fiche de poste ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.

Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 – Expériences et compétences souhaitées

Une expérience d'enseignement dans le champ TPCAU au sein d'ENSA

Une expérience dans la pédagogie et l'initiation à la conception architecturale

Une expérience dans l'enseignement de projet et la participation/organisation pédagogique au sein de domaine d'études

Une expertise professionnelle ouverte à une forme d'engagement de pratique et au transfert critique de son expérience

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant.e devra inscrire ses enseignements dans la structure du programme du champ TPCAU dont celle du cycle de Licence en S2 (exercice d'analyse partagé avec un collectif pédagogique) et S4 (travail en atelier en binôme, avec partage du sujet commun à toute la promotion).

Domaine d'étude REX : En master, c'est au sein de chacun de domaine d'étude que s'énonce le ou les postures pédagogiques en lien avec les thématiques spécifiques développées. Pour ce poste, l'enseignant.e intégrera l'équipe du domaine d'étude Réalités et EXpériences. L'approche pédagogique est pensée et construite en équipe et de manière collaborative, partagée. Il est important de démontrer des qualités d'écoutes, d'évolution au sein de collectifs pédagogiques ou de projet. Chaque semestre thématique est développé sous la responsabilité d'un binôme d'enseignants, tout en assurant soit des approfondissements ou des interventions en échos ou croisant les enseignants d'autres semestre du DE ; avec la volonté de partager et créer des synergies par des formes d'expérimentations concrètes et réelles.

UMR Ressources : Il.elle pourra également travailler en collaboration avec le groupe de recherche sur les questions des « marges et transformations ». Le cas échéant participer aux activités de l'UMR : séminaires de cycle doctoral, séminaires de recherche ou urbain...

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Un diplôme d'architecte
- Expérience et activité de maîtrise d'oeuvre

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA X (**à compléter par l'ENSA**).

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

Personne à contacter

Hélène GUICQUERO, Directrice des études et des relations internationales – helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

Autre personne à contacter

Elodie CHALUS – Secrétaire générale –

elodie.chalus@clermont-fd.archi.fr

Véronique BOURIOUX – Ressources humaines –

veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr

Adresses électroniques uniquement